

Statistique Sentinella

Déclarations (N) sur 4 semaines jusqu'au 26. 5. 2006 et incidence par 1000 consultations (N/10³)

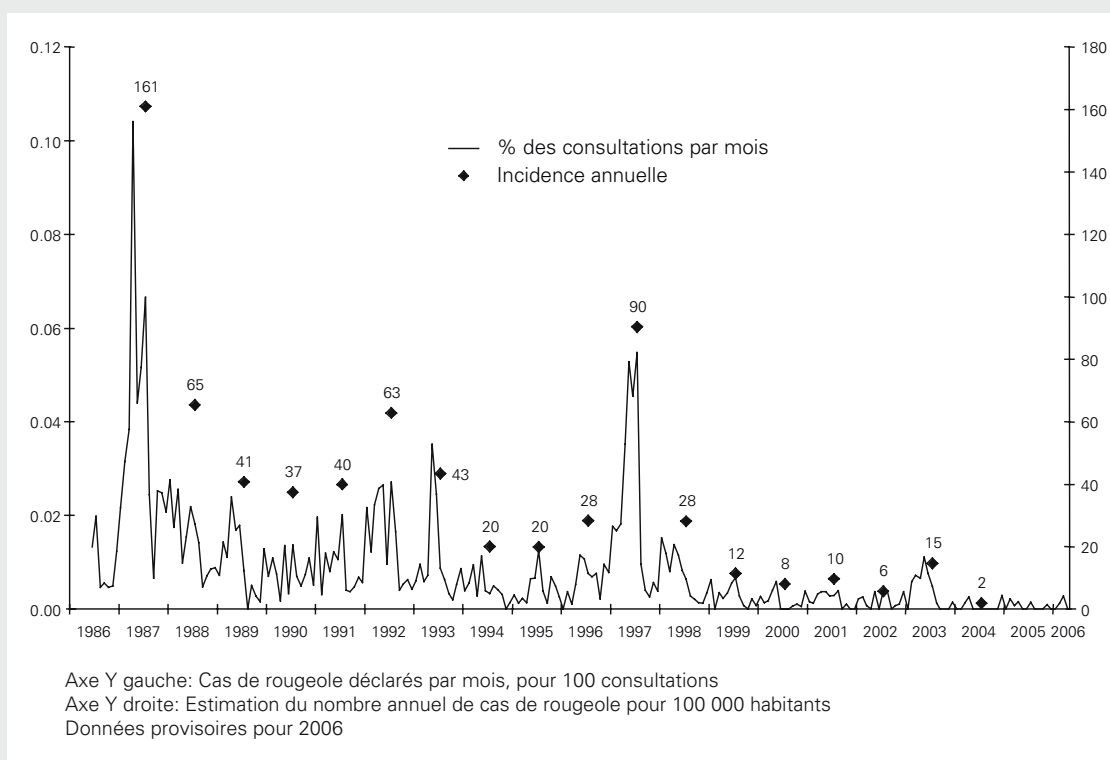
Enquête facultative auprès de médecins praticiens (généralistes, internistes et pédiatres)

Semaine	18		19		20		21		Moyenne de 4 semaines	
Thème	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³	N	N/10 ³
Suspicion de grippe	22	1.4	17	1	16	1	11	0.9	16.5	1.1
Rougeole	0	0	0	0	1	0.1	1	0.1	0.5	0
Rubéole	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Oreillons	0	0	0	0	1	0.1	0	0	0.3	0
Coqueluche	1	0.1	2	0.1	3	0.2	1	0.1	1.8	0.1
Otite moyenne	75	4.7	63	3.7	87	5.3	64	5.2	72.3	4.7
Pneumonie	24	1.5	19	1.1	28	1.7	22	1.8	23.3	1.5
Gastroentérite aiguë	60	3.8	37	2.2	41	2.5	36	2.9	43.5	2.8
Médecins déclarants	181		179		172		154		171.5	

Données provisoires

Déclarations Sentinella juin 1986–avril 2006

La rougeole



En 1997, le système de surveillance Sentinella a détecté une importante flambée de rougeole en Suisse (environ 6400 cas, correspondant à une incidence de 90 cas pour 100 000 habitants). Après une diminution rapide, l'incidence de la rou-

geole est restée stable de 1999 à 2002, au plus bas niveau jusqu'alors enregistré par Sentinella. L'estimation du nombre de cas de rougeole se situait alors entre 500 et 800 selon l'année, soit environ de six à douze cas pour 100 000 habitants.

En 2003, Sentinella a enregistré – très faiblement – une nouvelle flambée de rougeole, mieux détectée par le système de déclaration obligatoire. Le nombre total de cas estimés s'élevait alors à 1100, soit 15 cas pour 100 000 habitants. En 2004,

L'incidence de la rougeole est descendue au plus bas niveau jamais enregistré par Sentinella (2/100 000).

Neuf cas de rougeole ont été rapportés en 2005. Un examen de laboratoire a été effectué pour huit d'entre eux: un (11 %) était positif et sept négatifs, dont deux, à la fois avec une sérologie et une PCR. Ces deux derniers cas ont été écartés, de même qu'un cas avec une sérologie négative et des symptômes morbiliformes dus à la prise d'un antibiotique. Finalement, seuls six cas ont été pris en compte, dont trois ne répondant pas complètement à la définition clinique de la rougeole. Cinq patients avaient entre un et six ans; le dernier, 26 ans. Trois cas étaient vaccinés, deux non vaccinés, alors que le statut vaccinal d'un cas était inconnu. Aucune complication ni hospitalisation n'a été déclarée. L'incidence de la rougeole pour 2005 (pas encore estimée précisément) devrait être très proche de celle de 2004.

Selon des données encore provisoires, trois cas de rougeole, dont deux avec une PCR négative et un sans examen de laboratoire, ont été déclarés par les médecins Sentinella pour les quatre premiers mois de l'année 2006, contre quatre cas pour la période correspondante de 2005.

En 1999-2003, la couverture vaccinale contre la rougeole des enfants de 2 ans était de 82 %. Pour au moins une dose, elle s'élevait à 88 % chez les enfants de 5 à 8 ans (37 % pour deux doses) et à 94 % chez les adolescents de 14 à 16 ans (54 % pour deux doses). Selon une nouvelle enquête menée dans neuf cantons en 2005, la couverture vaccinale s'inscrit à la hausse pour la rougeole, passant de 81 % à 86 % pour au moins une dose à 2 ans et atteignant 70 % à 75 % pour la seconde dose, selon l'âge. Pour bloquer la circulation du virus, il est nécessaire qu'au moins 95 % des petits enfants soient vaccinés deux fois. L'Office fédéral de la santé publique recommande la vaccination de tous les jeunes enfants, selon le calendrier du plan de vaccination: première vaccination ROR (rougeole, oreillons, rubéole) à l'âge de 12 mois, suivie d'une deuxième dose à l'âge de 15 à 24 mois. Une vaccination manquante peut être rattrapée à

n'importe quel âge. Pour les jeunes adultes non vaccinés qui n'auraient pas eu la maladie pendant leur enfance la vaccination est également recommandée, en particulier pour le personnel médical et pour ceux qui travaillent avec des enfants. ■

Office fédéral de la santé publique
Unité de direction Santé publique
Division Maladies transmissibles
Téléphone 031 323 87 06